

Compte-rendu du Conseil d'Administration plénier du 17 février 2014

par les élus des listes « Ensemble à Tours, pour une université pluridisciplinaire et collégiale » soutenues par la FSU (SNESUP, SNEP, SNCS) et l'UNSA-Sup-Recherche.

Rappel : vos élus des listes EàT au Conseil d'Administration sont : Florence Alazard et Marc Desmet.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 16 décembre 2013

Les élus EàT approuvent ce compte-rendu, mais font remarquer que la délibération 2013-80 faisant état du vote du budget au dernier CA est erronée : contrairement à ce qu'indique cette dernière (et conformément à ce que rapporte le compte-rendu), ils ont bien voté contre le budget et ne se sont pas abstenus.

Après quelques modifications apportées par Emmanuel Lesigne, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Politique des relations internationales

Arnaud Giacometti la présente. Quelques faits marquants : ouverture du site web international, progression ralentie de la mobilité étudiante sortante (+ 4 % sur 3 ans ; - 3 % en Europe et + 18 % hors Europe) ; hausse de la mobilité entrante sur conventions (+ 21 % sur 3 ans) ; création de nouveaux doubles diplômes ; réponses positives à des appels d'offres ; mise en place d'un BQI valorisant les actions réalisées par les labos ; création d'une base de données Recherche/International.

3. Politique immobilière

Jean-Luc Guyot fait un point sur le patrimoine immobilier : 7 pôles, 33 sites, 90 bâtiments, 220 000 m².

5 bâtiments sont frappés d'un avis défavorable de la commission de sécurité.

En termes de performance énergétique, la consommation est classée D (sur une échelle de A à G), pour la quantité moyenne de gaz à effet de serre, l'université est classée C.

JL Guyot détaille ensuite les principales opérations de maintenance organisées en 2013.

Sur 10 ans (2004-2014), le budget alloué à la maintenance a augmenté de 23 %, mais les personnels affectés à ces travaux ont baissé de 21 %.

Conclusion : des opérations de réhabilitation de certains bâtiments anciens, mais le parc est vieillissant, le déficit cumulé de maintenance est très important, les coûts de maintenance sont en constante augmentation, les réglementations sont de plus en plus exigeantes.

Les élus EàT interviennent à propos des baisses de personnel affectés à cette maintenance : les usagers voient bien les conséquences de ces choix. Alain Roncin répond que la question n'est pas celle du personnel, mais de savoir combien d'argent on veut mettre, dans un contexte de restriction budgétaire.

Une question est posée sur la mise en conformité pour l'accès des handicapés : le coût de ces travaux impose de revoir le calendrier.

Alain Roncin présente ensuite les opérations « lourdes », essentiellement de construction : extension de l'UFR de Médecine, mise en sécurité et réhabilitation du bâtiment Bretonneau, aménagement du plateau de la MSH pour le labo LAT, construction d'un bâtiment recherche pour CERTEM+, CRL Tanneurs, mise en sécurité de la BU.

D'après Alain Roncin, pour lancer les prochains travaux (de l'ordre de 60 millions d'€), il faudrait avoir recours à l'emprunt. Le Président a rendez-vous la semaine prochaine avec le ministère pour tenter de contourner la restriction qui empêche les universités qui ne sont pas membres d'une opération Campus d'emprunter.

4. Informations par le Président

Les 5 présidents d'université (Tours, Orléans, Poitiers, Limoges, La Rochelle) ont décidé de répondre ensemble au projet IDEX, de façon plurithématique. Ce choix sera associé à une gouvernance forte de l'IDEX, en lien avec les régions, mais sans COMUE inter-régionale. La COMUE sera limitée aux établissements de la Région Centre : outre les Universités, le CNRS, le CHU et le CHR ont manifesté leur intérêt. L'INSERM s'interroge toujours.

Le CPER se fera au niveau d'un site qui sera celui de la Région. Ainsi pour l'immobilier, on attend que le choix soit fait communément. Pour le volet équipement de recherche, le travail a été fait collectivement : énergie-environnement-espace, technologies de la santé, patrimoines et biodiversité. Classé 1 : BIOPATIC (le projet fait 7 millions €), 2 : Biomédicament (le projet fait 10 millions €), classé 3 : énergie-matériaux,

Les élus EàT rappellent qu'ils ont déjà plusieurs fois exprimé leurs réticences face à ce qu'il faut bien appeler une régionalisation de l'enseignement supérieur et surtout à un système à deux vitesses entre l'Idex d'un côté et la COMUE de l'autre. Ils avaient aussi plusieurs fois souligné que la COMUE conduisait à un guichet unique dommageable pour les établissements. Ils interrogent le Président sur le sens de l'expression « gouvernance forte » qu'il a utilisée à propos de l'Idex. L. Vaillant répond que c'est le terme choisi par le ministère : il s'agit que les décisions ne soient pas prises à l'unanimité, mais à la majorité. Pour le reste, la structure de gouvernance de cet Idex n'est pas du tout encore décidée. Mais Loïc Vaillant conclut aussi avec l'idée qu'« on peut continuer à être inquiets » dès lors qu'on observe la régionalisation progressive de l'enseignement supérieur.

Marie-Luce Demonet trouve que le prochain CPER sera plutôt celui de l'émiettement et du saupoudrage : autant d'argent pour plus de labo. Donc certaines opérations déjà lancées dans le précédent CPER ne pourront pas être poursuivies avec la même intensité. L. Vaillant insiste sur le fait qu'il y aura moins d'argent, « beaucoup moins d'argent », car si l'État en met moins, la Région en mettra moins également.

5. Compte-rendu du CEVU du 12 décembre

Nadine Imbault présente le compte-rendu : politique des langues pour les non-spécialistes, volume horaire de langues dans les maquettes, nouveau cadre national des formations fondé sur le concept de spécialisation progressive et la disparition de la notion de spécialité, bilan de fonctionnement du MOBIL.

Les élus EàT interviennent sur le bilan MOBIL. D'abord, ils s'interrogent sur les motivations qui ont conduit à la baisse des heures consacrées (en L1 on passerait de 10h à 8h et en L3 de 10h à 6h). Ils ne vont pas s'en plaindre : ils l'ont réclamé plus d'une fois, mais ils aimeraient savoir pourquoi ces horaires se trouvent réduits. Le document en annexe du compte-rendu du CEVU est très intéressant, mais **les élus EàT** regrettent les raccourcis trop nombreux : par exemple lorsque le texte soutient que le bilan du MOBIL est « globalement positif », alors que les résultats des enquêtes menées auprès des étudiants (dont on pourrait d'ailleurs facilement contester toute pertinence, étant donnée la faiblesse et la non-représentativité de l'échantillon) montre qu'à chaque question, les réponses majoritaires sont « pas vraiment » et « un peu », signes probables d'une certaine indifférence. Pour avoir beaucoup échangé avec des collègues qui ont pris en charge ces MOBIL, **les élus EàT** remarquent que le bilan est beaucoup plus mitigé, sans être pour autant totalement négatif. Ils aimeraient en particulier que certaines remarques, trop peu développées dans le rapport

présenté au CEVU, soient davantage approfondies et que l'équipe présidentielle prenne vraiment en compte les remarques des collègues. Ainsi, les collègues concernés font état du danger créé par la valorisation excessive de la dimension psychologique du MOBIL (il faut se connaître soi pour formuler son projet) : les étudiants fragiles se trouvent alors mis en difficulté et les enseignants peuvent aussi être déstabilisés. Beaucoup de collègues s'inquiètent aussi de la dérive utilitariste à laquelle conduit le MOBIL : les études ne sont pensées qu'en termes de « métiers » et ces derniers finissent par occuper toute la place dans l'élaboration du projet de l'étudiant. La question du devenir professionnel des étudiants a toujours été une préoccupation des enseignants-chercheurs (et ils n'ont pas attendu la LRU pour s'en soucier), mais elle devient désormais obsédante et finira par affecter profondément et les formations et la recherche : il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les étudiants choisissent des disciplines qui leur plaisent et qui, finalement, conduiront à un métier. Quoi qu'il en soit, **les élus EàT** notent avec intérêt que les collègues — puisqu'il est désormais acquis que le dispositif MOBIL demeurera, même si moins d'heures lui sont affectées — se saisissent de plus en plus de cet enseignement, et permettront certainement une évolution positive.

A propos de la diminution des heures, N. Imbault répond qu'il s'agit d'un retour d'expérience : la plupart des enseignants trouvaient que les heures consacrées à cet enseignement étaient trop importantes et finalement ne mettaient pas assez l'accent sur le développement de l'autonomie chez les étudiants.

6. Compte-rendu du CS du 21 janvier

Emmanuel Lesigne présente le compte-rendu : CPER, appel à projet « réseau thématique de recherche », comité éditorial des PUF, composition des comités de sélection.

Le CS a préparé une motion à destination du CA à propos des comités de sélection : il s'agit de la présence en comité du collègue qui part à la retraite et qu'il s'agit de remplacer. Le CS préconise que le collègue en question ne siège pas dans le comité. Une discussion s'engage sur 1) la légalité d'un tel dispositif (c'est une recommandation, puisque l'université ne peut pas l'interdire) ; 2) la pertinence (pour certains c'est au CA restreint de se prononcer sur chaque comité, mais le président fait remarquer qu'il est souvent alors bien tard et que c'est très compliqué d'intervenir en dernière instance ; le directeur de l'IUT précise que les comités de sélection de sa composante sont organisés précisément dans les termes de cette motion).

Il faut voter pour ou contre la motion du CS. Le Président annonce qu'il s'abstiendra.

Vote : 10 pour (dont **les élus EàT**), 10 abstentions. La motion est adoptée.

7. Plan de formation

Pierre Gabette fait le bilan de la formation 2013 : diminution sensible du nombre d'agents concernés, mais hausse du nombre de journées, 34 % des formations sont organisées en interne, 84 % des personnels formés sont des BIATSS, 16 % des personnels formés sont des EC. Puis P. Gabette présente le plan de formation 2014 : un budget prévisionnel de 162 500 €, il y a quelques nouveautés (par ex : « formation de formateurs à destination des formateurs internes », et surtout création d'un parcours management pour les personnels d'encadrement, avec des modules comme « se positionner comme manager », « savoir pratiquer un management bienveillant », « identifier l'impact de sa communication non verbale », « savoir mener un entretien de recadrage »).

Vote : adopté à l'unanimité [**les élus EàT** votent pour, malgré leur agacement provoqué par le parcours management — qui provoque d'ailleurs une certaine hilarité parmi les membres du CA — et pour ne pas pénaliser les agents intéressés par les autres formations du plan].

8. Concours et recrutement réservés Sauvadet

37 concours ouverts. Vote à l'unanimité.

9. Recours à l'expertise du CNU pour l'attribution de la PEDR

Les élus EàT remarquent que le transfert de l'expertise au CNU est certes la moindre des choses qu'on pouvait attendre. Toutefois, **les élus EàT** estiment que cette nouvelle disposition ne résout aucun des problèmes posés par la politique indemnitaire relative aux enseignants-chercheurs : peu encadrée (l'établissement n'est pas obligé de suivre l'avis du CNU), elle n'empêchera pas les dérives. Mais surtout, et malgré le changement d'appellation de cette prime (ex-PES), cette dernière pose toujours le problème de l'articulation des primes avec les salaires et ne règle en rien la situation des enseignants-chercheurs qui, comme tous les fonctionnaires, sont victimes du gel du point d'indice depuis 2011.

Vote à l'unanimité pour le recours à l'expertise du CNU.